

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Journal Municipal - Juillet 2010

N° 36



L'Ôtre Ville



Accueil de loisirs sans hébergement



20 ans de l'école de musique



Vide greniers 2010



Sommaire & Brèves

Éditorial	3	Jeunesse et Animations	11-12
Conseil Municipal	4-6	Association : Foyer Rural	13
Vivre Ensemble	7	Retour vers le passé	14
Espace André Chardin	8-9	Commémorations	15
Commissions Municipales	10	Services	16

Des nouvelles du comité des Sages :

Claude Gerner suspend provisoirement son activité de référent. Il est remplacé dans ce rôle, par Jean-Pierre Wittmann (5 rue du Grand Pierrier), qui reprend donc la tâche d'interlocuteur des Sages avec les habitantes et habitants, ainsi que de personne contact avec les élus locaux.

Après avoir lancé une information auprès de la population sur le de-

venir de la boulangerie, les sages poursuivent leur recensement des sentiers du village, il faut rappeler que ces sentiers ne sont pas tous cadastrés et donc pas forcément accessibles à tous.

L'état du pont du tram inquiète le groupe, qui pense que la création d'une association dédiée au patrimoine communal pourrait permettre de mobiliser des énergies sur ce sujet, voire d'aider à l'obtention de subsides.

Conseil Consultatif Budgétaire :

Après la mise en place du Comité des Sages et du Conseil Municipal d'Enfants, et dans l'esprit des réunions avec les habitants et les associations entre autres autour de la conception et du fonctionnement de la Salle Socio Éducative et Culturelle, un nouvel organisme de démocratie participative est né : le Conseil Consultatif Budgétaire.

Il a été installé le 30 avril dans la salle d'honneur de la mairie par Monsieur le Maire en présence d'élus notamment des

membres de la Commission Finances.

Après un tour de table, la Commission par la voix de l'adjoint aux finances a présenté un montage « power point » indiquant les modalités, définies par la loi, de présentation et contrôle du budget des communes.

Des réponses ont été apportées aux questions des habitantes et habitants présents, des comparaisons avec des communes voisines et des moyennes nationales et départementales de communes comparables sur les finances ont été faites.

Succès pour le 2ème derby d'attelage :



Dimanche 30 mai, Guy George organisait avec l'association « Lorraine d'Attelage » en partenariat avec le comité des fêtes et la municipalité, le 2^{ème} derby d'attelage de cheval aux Clairs Chênes.

Une vingtaine d'attelage des Vosges, de Moselle et de Meurthe-et-Moselle étaient inscrits cette année. Guy George avait engagé un attelage.

Après le contrôle vétérinaire, ils ont participé aux 2 parcours : circuit routier de 13km avec une épreuve de maniabilité près de la salle socioculturelle et éducative, le matin, et l'après-midi parcours de maniabilité au complexe sportif de la commune.

Le public venu nombreux assister au spectacle a pu admirer de superbes attelages et chevaux tels que frisons, ardennais, comtois...

Directeur de la publication : Hervé TILLARD

Rédacteur en chef : Serge ZITELLA

Rédacteurs : Geneviève SUEUR, Jean Claude BONNEFONT, Jean Claude BRESSON, René DENILLE, Daniel MOREL, Hervé TILLARD, Serge ZITELLA.

IMPRIMEUR : INPL - NANCY

EDITO



Enfin !

Après bien des déboires, la salle socio-éducative et culturelle a ouvert ses portes.

Je tiens à adresser ici toute ma reconnaissance aux élus et au personnel qui se sont complètement impliqués dans le suivi au quotidien des dossiers et travaux de construction. Il nous aura fallu faire face aux défaillances d'entreprises, aux malfaçons, aux expertises et contre-expertises qui ont pris beaucoup de temps et beaucoup d'énergie.

A peine reçue l'autorisation administrative d'ouverture que déjà plusieurs manifestations ont pu avoir lieu. Le spectacle de *l'Ôtre Ville* et le concert des 20 ans de l'école de musique Moselle-et-Madon ont été les événements phares de ces mois de mai et juin, en complément de l'inauguration officielle qui a eu

lieu le Samedi 19 juin.

Ce moment important a permis de remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires financiers de cette opération, mais aussi les associations de Chavigny, qui, il y a maintenant cinq ans ont accepté de participer à l'élaboration du projet en partant d'une feuille blanche pour en faire cet équipement modulable indispensable à la vie de la commune.

Ce moment un peu solennel a aussi permis d'annoncer le souhait des élus de voir ce nouvel équipement porter le nom d'André CHARDIN, décédé en 2004, conseiller municipal pendant 18 ans et maire de Chavigny de 1979 à 1983. Avec son équipe il fut notamment un des artisans de la réalisation de la place communale, lieu de fêtes et de manifestations, située devant notre nouvelle salle. Sans lui, le projet actuel n'aurait certainement jamais vu le jour.

Cette décision vient aussi marquer la reconnaissance de la commune envers celui qui insuffla un nouveau dynamisme à Chavigny et fut bénévole dans de nombreuses structures locales (Mission Locale pour les jeunes, Accueil Périscolaire, ADSN (Agence de Développe-

ment des Territoires du Sud Nancéen), Secours Populaire...).

La première réunion avec les associations utilisatrices de la salle a eu lieu le 7 juin et a permis de vérifier que le planning d'occupation au quotidien est déjà bien rempli ! En plus des activités déjà existantes sur la commune, de nouvelles sont proposées... Quant aux enfants des écoles, ils prendront possession des lieux pour la motricité, le sport et la restauration scolaire à la rentrée de septembre.

A cette occasion, un Comité Consultatif des Associations a vu le jour : il permettra notamment de coordonner les manifestations organisées sur la commune et de suivre l'organisation des activités dans la salle.

A noter dès aujourd'hui sur nos agendas, le festival du film Aye-Aye, organisé par la Fédération des Foyer Ruraux, qui fera escale dans notre nouvel espace le 27 août en soirée...

Après tous ces événements, permettez-moi de vous souhaiter un bel été !

Démission de François Nedey de ses postes d'adjoint et de vice-président:

François Nedey, bien connu dans notre commune pour son action politique notamment dans le précédent mandat en tant que responsable de la démocratie participative et s'occupant également de la jeunesse, a démissionné de ses fonctions d'adjoint à la démocratie participative et de vice-président à la Communauté de Communes Moselle et Madon chargé de la Solidarité et de la Démocratie Participative.

Cette décision a été mûrement réfléchie et guidée par des choix personnels et professionnels.

François Nedey continue son action dans la commune en tant que conseiller municipal et à la CCMM en tant que conseiller communautaire.

Conseil Municipal

1 - Le Compte Administratif 2009 et le Compte de Gestion mis aux voix sont **approuvés à l'unanimité**.

L'excédent cumulé de fonctionnement, soit **15.677,74 €** et l'excédent cumulé d'investissement, soit **178529,45 €**, sont affectés, **à l'unanimité**, comme suit :

compte 001 : 178529,45 € (investissement)

compte 002 : 15677,74 € (fonctionnement)

2 - Parution du bulletin municipal

'Encarts publicitaires' : tarifs des publications :

Suite à la proposition de la Commission 'Information', de publier des annonces publicitaires dans les prochains bulletins municipaux qui paraîtront, pour l'année 2010, en avril, juillet et octobre, le Conseil Municipal, après délibération, **par 14 voix « Pour », 2 voix « contre » et 2 « Abstentions », décide et fixe** : les tarifications des annonces publicitaires, à paraître dans les prochains bul-

letins municipaux, comme suit :

Format en couleur

<u>Publication 3 n°</u>	<u>Publication 1 n°</u>
1/2 page	
350 €	120 €
1/4 page	
230 €	80 €
1/8 page	
125 €	45 €

3 - Mise en place d'un Conseil Consultatif Budgétaire :

Il est rappelé :

- La volonté de la Commune, dans le cadre de sa démarche de Démocratie Participative, de constituer un Conseil Consultatif Budgétaire,
- Le Conseil Consultatif Budgétaire sera composé, non seulement d'élus, mais surtout de membres extérieurs au Conseil Municipal : habitants et personnes qualifiées,
- Que la mise en place de ce Conseil Consultatif Budgétaire a pour objectif :

L'information et la formation d'habitants aux règles et fonctionnements budgétaires communaux,

La participation d'habitants au débat sur les choix budgétaires et les perspectives à moyen-long terme.

Le Conseil Municipal, après délibération, **par 16 voix « Pour » et 2 « Abstentions », décide la mise en place de ce Conseil Consultatif Budgétaire à compter d'avril 2010.**

4 - Forêt communale : travaux d'exploitation (abattage - façonnage - débardage) :

Un projet de contrat d'entreprise, pour services forestiers "exploitation (abattage, façonnage) - débardage", en forêt communale de CHAVIGNY : parcelles 2 - 4 - 6 - 15 à 18 - 22 - 23, a été établi entre la Commune et la SARL POLI Frères à 54385 ROSIERES EN HAYE.

Une convention de maîtrise d'œuvre, relative aux dits travaux d'exploitation, a par ailleurs été établie par l'Office National des Forêts (coût : 3.102,13 € -HT-)

Le Conseil Municipal, après délibération, **autorise** le Maire à signer, au nom de la commune,

ce contrat.

5 - Questions et informations diverses :

La lettre du Préfet, relative à **la mise en œuvre de la réglementation applicable aux chiens dangereux**, est portée à la connaissance du Conseil Municipal. Il est rappelé l'obligation qu'ont les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) et de chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie) de déposer, en Mairie, une demande de permis de détention au plus tard le 31 décembre écoulé. Dorénavant, ce permis de détention prend la forme d'un arrêté municipal.

Hervé TILLARD présente, sur vidéoprojecteur, le document, rédigé par la Communauté de Communes Moselle et Madon à l'issue de la Conférence des Maires du 04/02/2010, **relatif à la réforme de la Taxe Professionnelle**, qui devient la CET (Contribution Economique Territoriale) et qui sera appliquée, dès 2010, aux entreprises et, dès 2011, aux collectivités. Il commente sa composition (CFE et CVAE), les recettes de substitution pour la Communauté de Communes Moselle et Madon, les conséquences de ce nouveau dispositif, le devenir des autres collectivités tels que les Départements et les Régions et la situation en 2010.

Conseil Municipal

Conseil du 26 mars 2010

1 - Examen et vote de l'état de notification des taux d'imposition 2010 (TH -TF -TFNB)

En préambule, un tableau comparatif des différents éléments financiers est examiné.

Le produit fiscal attendu sera de

471.242,00 €. Le total des allocations compensatrices est de 17.348,00 €.

2 - Examen et vote des subventions 2010 à verser aux Associations :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, attribue les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes : 2.200,00 € (M. DENILLE n'a pas pris part au vote),
- Association Accueil Périscolaire : 38.000,00 € (M. DUBOURG n'a pas pris part au vote),
- Autres Associations, pour un montant total de 20.233,00 €,
- C.C.A.S. : 6.000,00 €.

3 - Examen et vote du Budget Primitif 2010 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	853734,53 €	838056,79 €
Résultat reporté (excédent)		15677,74 €
Total	853734,53 €	853734, 53 €
Investissement (propositions nouvelles)		
	427525,93 €	366163,83 €
Report	356088,12 €	238947,36 €
Résultat reporté (excédent)		178502,86 €
Total	783614,05 €	783614,05 €

Est voté à l'unanimité.

4 - Acquisitions des parcelles cadastrées AC-668 et AC-64-107, B-17, AD-28 :

Le Conseil Municipal décide d'acquérir au Service des Domaines (succession de Mme Blanche PELTIER) ces parcelles au prix global de 3.074,00 € et autorise Maître Véronique MARCHAL - Notaire 22 rue du Haut Bourgeois à NANCY-, à établir l'acte d'acquisition à intervenir entre le Service des Domaines et la commune.

5 - Campagne de ravalement de façade 2010 :

Dans l'attente de la mise en place du nouveau règlement, qui intégrera la question énergétique comme condition préalable au soutien des ravalements de façade, le Conseil Municipal, après délibération, accepte la reconduction de la campagne d'incitation au ravalement de façade, avec le même règlement que 2009, pour ce début d'année 2010 et participe à son financement à hauteur de 30 % du montant des primes accordées sur la Commune de Chavigny.

Des précisions, sur l'emplacement des parcs à vélos du Conseil Municipal d'Enfants, sont apportées (préau école élémentaire et city stade).

6 - Questions et informations diverses :

Conseil du 10 mai 2010

1 - Convention d'action sociale et familiale : Commune / Caisse d'Allocations Familiales-54 :

Suite à notre demande d'aide financière, accordée, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, pour l'acquisition de mobiliers et de matériels de la Salle socio-éducative et culturelle, la CAF-54 a établi une convention d'action sociale et familiale, qui a pour objet de soutenir l'action de la Commune dans le cadre de sa politique Enfance, Jeunesse, Famille, sous forme d'une aide à l'investissement, à savoir :

- sous forme de prêt : 6.716,00 € (taux 0 %)
- sous forme de subvention : 6.716,00 €

Le montant du programme retenu pour le calcul de l'aide étant de 33.581,50 € (HT), le Conseil Municipal accepte la convention d'action sociale et familiale à intervenir avec la C.A.F.

2 - Campagne de ravalement de façades :

Il est rappelé que la CCMM a réorienté sa politique en matière d'habitat autour de 4 grandes actions, permettant de répondre aux objectifs de sobriété et d'efficacité énergétiques.

Conseil Municipal

Un nouveau règlement a donc été proposé pour la campagne d'incitation au ravalement de façade, dont les principaux éléments sont les suivants :

Apporter un soutien pour le ravalement de façade, conditionné par une valeur énergétique minimale.

Conditions :

Réaliser les **façades et les pignons vus depuis la rue**, ainsi que les murets d'enceinte,

Avoir un DPE ou une évaluation énergétique de **moins de 5 années**,

Avoir une valeur énergétique minimale de niveau C,

Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 50.000 €

Aides :

25 % du coût TTC, plafonnée à 1.000 € par immeuble,

50 % du coût TTC, plafonnée à 3.000 €, par immeuble, si maison antérieure à 1955, selon avis validé par le comité de l'habitat.

Le Conseil Municipal valide le principe de la nouvelle campagne d'incitation au ravalement de façade, et la parti-

cipation de la Commune à hauteur de 30 %.

3 - Fonctionnement de la Salle SEC - Mise en place du Règlement Intérieur :

Le projet de règlement intérieur, de la Salle socio-éducative et culturelle, élaboré en Commission est amendé, notamment, sur le point 11 "conditions financières".

Le tarif, pour une participation forfaitaire aux frais de fonctionnement, est modifié : un supplément financier sera demandé pour l'utilisation de la vaisselle et des équipements de la cuisine et une caution à toutes les Associations.

Les horaires des manifestations, dites 'journée', 'soirée' et/ou 'journée/soirée', sont définis. **Il est précisé qu'il sera mis en place un Conseil Consultatif Associatif, qui se réunira environ une fois par trimestre**, afin de programmer les manifestations et/ou spectacles qui se dérouleront les trimestres suivants.

Le Conseil Municipal, valide le règlement intérieur de la Salle socio-éducative et culturelle ainsi amendé.

4 - Avenant n°1 à la convention initiale Commune / Association Accueil Périscolaire :

La mise à disposition de la Salle socio-éducative et culturelle à l'Association Accueil Périscolaire, pour la restauration scolaire (élèves des écoles maternelle et élémentaire), aura lieu à compter du 01/06/2010.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise le Maire à signer, au nom de la commune, l'avenant n°1 à la convention Commune / Association Accueil Périscolaire.



ZAC HALDAT-TRAM : **rencontres avec les élus**

La naissance d'un nouveau quartier est un événement important dans l'histoire d'une commune. L'arrivée de ses habitants constituent donc un acte fort de la vie chavignienne.

Les élus communaux ont donc logiquement invité les habitants de ce nouveau

quartier à venir échanger en mairie sur leur nouvelle vie et leur intégration dans la commune. Le mardi 8 juin à 20h30, ce fut l'occasion pour l'équipe municipale de répondre aux questions des concitoyens sur des sujets aussi divers que l'aménagement paysager, le déneigement des rues, le stationnement et la circulation ou encore la création des sentiers piétons.

Hervé TILLARD a fait part du dernier point d'étape communiqué par la SOLOREM sur la fin des travaux de voirie et l'état d'avance-

ment des ventes des parcelles encore disponibles.

Les élus ont pris bonne note des propositions des habitants en rappelant combien il était important pour eux qu'ils fassent remonter en mairie les soucis rencontrés au quotidien et leurs suggestions.

Parallèlement à cette réunion « généraliste », deux réunions spécifiques ont été organisées par la mairie les 8 et 16 mai, pour tenter de résoudre les problèmes rencontrés par certains riverains qui éprouvent des

difficultés pour rentrer dans leur garage suite à la mise en place de la voirie définitive. Riverains, élus et représentant de la SOLOREM ont pu échanger sur le sujet, afin de trouver des solutions aux problèmes individuels. Les élus ont joué ici un rôle de médiation afin de dépassionner le débat et permettre des échanges constructifs.

D'autres réunions de ce type seront organisées au fil du temps pour faire régulièrement le point sur l'achèvement de ce quartier.

Vivre Ensemble

Canicule

Les situations climatiques extrêmes comme la canicule ont des conséquences pour l'ensemble de la population et *en particulier pour les personnes âgées isolées*, ayant des problèmes de santé ou dépendantes, les personnes handicapées, les enfants en bas âge.

Une plaquette sur ces recommandations et les dangers de la canicule sur la santé est disponible en mairie, en pharmacie et dans les organismes publics.

Les mairies doivent recenser l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans qui pourraient se trouver

en situation de danger en cas de canicule.

Les personnes âgées concernées **peuvent se faire connaître auprès des services de la mairie**, si elles le souhaitent, pour les informer, les aider ou les soutenir.

De même, chacun d'entre nous (parents, amis, voisins...) peut aider ou signaler toute personne fragilisée qui pourrait l'être davantage par les effets de la canicule.

L'esprit de solidarité entre voisins et entre concitoyens permet de rompre l'isolement et évite de vivre des situations difficiles.

Mesures de prévention contre la chaleur

- éviter que la chaleur pénètre dans son logement en fermant les volets, les fenêtres...
- aérer dès qu'il fait frais
- porter des vêtements légers, éviter tout effort physique
- prendre conseil auprès de son médecin si je prends des médicaments
- prévenir mes voisins, si je suis seul(e) une partie de l'été
- se rafraîchir régulièrement le visage, les bras...
- boire par petites quantités tout au long de la journée (au moins 1,5 litre d'eau)



Repas des Voisins

Samedi 29 mai à midi, dans la période retenue nationalement pour les « fêtes des voisins », une vingtaine de riverains des rues du Pré Lassé, du clos du Pré Lassé, de la

rue du Presbytère, de la place de la Résistance, de l'impasse du Mazot et des habitantes et habitants de la rue de Nancy, côté pair entre église et pont, se sont donné rendez-vous sous le chapiteau de la place communale et autour de

tables et bancs le tout aimablement mis à leur disposition par la municipalité.

Le principe retenu était celui de l'auberge espagnole, ce qui a permis à chacune et chacun de partager des spécialités préparées par les uns et les autres, un barbecue assurait la cuisson des viandes, merguez et saucisses. Les boissons étant également partagées entre voisins, ce qui a permis bien des découvertes, gastronomiques et humaines. D'autres sympathiques moments de convivialité analogues sont annoncés dans d'autres parties du village. **Pourquoi pas près de chez vous, si vous en décidez ainsi entre voisins ?**



Permis de détention pour les chiens dangereux :

Pour que votre maire vous délivre un permis de détention, vous devez obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont invités à consulter les différents documents sur le site Internet de la préfecture (www.meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr). Ils peuvent faire évaluer le comportement de leurs chiens et suivre la formation dans le département de leur choix.

Ces mesures sont importantes car elles peuvent nous éviter des drames comme l'actualité nous le démontre avec des enfants ou des bébés tués par des chiens dangereux.

RAPPEL :

L'Arrêté Préfectoral du 15/07/91 précise que les travaux de bricolage ou de jardinage doivent être réalisés, en raison des nuisances sonores, aux horaires suivants :

- **jours ouvrables : de 8h00 à 20h00**
- **Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

De même, il est rappelé que **les feux de jardin sont interdits sur la commune**. Une déchetterie intercommunale est à votre disposition à Neuves-Maisons (Z.I. Pasteur).

Plus d'informations : <http://www.bruit.fr>

ESPACE ANDRE CHARDIN



La salle socio-éducative et culturelle a été inaugurée le 19 juin en fin de matinée par Hervé Tillard, le maire de la commune en présence de l'architecte Sylvain Giacomazzi, des responsables des entreprises qui l'ont construite, d'élus communaux et intercommunaux et des représentants des associations. Plus de 200 personnes dont le personnel communal et de nombreux habitants étaient venues assister à cette manifestation festive. Le maire a souligné sa joie ainsi que celle des élus communaux de pouvoir enfin accueillir la population, les activités des associations et des écoles (voir le planning déjà bien rempli ci-dessous), le C.L.S.H., la restauration scolaire et diverses manifestations culturelles (spectacles, expositions).

Il a rappelé les différentes étapes du projet élaboré avec les associations et les futurs utilisateurs. Il remercia les partenaires financiers (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Régional, Conseil Général et l'Etat) qui sur un budget de 1.200.000 € ont apporté 600.000 € de subventions. Il remercia aussi les élus en charge du dossier et le personnel communal qui ont œuvré à la réalisation de la salle qui s'appellera du nom du maire de Chavigny de 1979 à 1983 : « *Espace André Chardin* ».

A la suite des discours, Annie Villa, présidente de la Communauté de Communes Moselle et Madon, représentant la Région entourée du maire, de Jean-Paul Vinchelin, vice-président du Conseil Général et Patrick Delicourt, président de la CAF et Alain Chardin, l'un des enfants d'André coupa le ruban tricolore au pied de l'estrade. Puis la troupe de théâtre « Les Inconnitos » prit le relais en jouant quelques sketches dont un sur les déboires de la construction de la salle. Le « West Country Club » poursuivit par une démonstration de danse country.

Après cet intermède culturel, tous se retrouvèrent autour d'un buffet réalisé par les personnes handicapées et en insertion de la Ferme de la faisanderie.

ACTIVITES	JOURS	8h00-9h00	9h00-10h00	10h00-11h00	11h00-12h00	12h00-13h00	13h00-14h00	14h00-15h00	15h00-16h00	16h00-17h00	17h00-18h00	18h00-19h00	19h00-20h00	20h00-21h00	21h00-22h00	22h00-23h00
Stéphanie (jeunes) (salle assoc)																
Chorale	lundi															
Motricité APS	lundi															
	lundi															
Motricité APS	mardi															
	mardi															
Éveil corporel	mardi															
Gym relaxation	mardi															
Foyer des anciennes (salle assoc)	mardi															
Danse country	mardi															
Stéphanie (jeunes) (salle assoc)	mardi															

ESPACE ANDRE CHARDIN

ACTIVITES	JOURS	8h00-9h00	9h00-10h00	10h00-11h00	11h00-12h00	12h00-13h00	13h00-14h00	14h00-15h00	15h00-16h00	16h00-17h00	17h00-18h00	18h00-19h00	19h00-20h00	20h00-21h00	21h00-22h00	22h00-23h00
Stéphanie (jeunes)	mercredi	Activités jeunes														
Arts martiaux	mercredi	horaires à définir														
Motricité APS	jeudi		motricité maternelle													
RAM	jeudi	de 8h30 à 12h00 toutes les 6 semaines														
Arts créatifs (salle assoc)	jeudi							14h00 – 17h00 arts créatifs								
Stéphanie (jeunes) (salle assoc)	jeudi										réunion jeunes 17h30 – 20h00					
Chorale	jeudi									répétition 16h00 – 19h00						
Motricité APS	vendredi		motricité maternelle				13h45 – 16h15 motricité élémentaire									
Éveil corporel	vendredi									éveil corporel 16h30-18h00						
Danse country	vendredi													country 20h00 – 21h30		
Activités ados	samedi	horaires à définir														
Atelier théâtre	samedi			initiation 10h30-12h00												
Stéphanie (jeunes)													Stéphanie (jeunes) – 2 fois par mois			

« **La Légende de l'Ôtre Ville** » : premier spectacle joué dans l'Espace André Chardin (les 22, 23, 28 et 29 mai). Ce 3ème festival culturel de la CCMM a été préparé depuis l'automne 2009 avec les artistes de l'association « Spray Lab » et la compagnie « L'étoile et la Lanterne » et les bénévoles de plusieurs associations.

« La Légende de l'Ôtre Ville », un doux mélange de contes et de musiques, repose sur une fable jouée par Mourad Frik, le conteur, accompagné d'Yvan Von Sébut, et de Charlie Davot les musiciens.

Les spectateurs ont apprécié cette histoire surréaliste. M. Dupareil et son épouse Mme Au Même, dont la vie quotidienne banale est rythmée par métro-boulot-dodo, rêvent de découvrir une autre ville; une ville qui ressemble à celle de leurs souvenirs d'enfance où la vie est plus douce, est moins oppressante, plus libre... Avec un œil nouveau, ils redécouvriront leur ville, leur environnement, leurs voisins, les habitants. Car cette ville, *l'Ôtre Ville*, ne la trouve pas qui veut car il faut franchir le précipice des apparences pour retrouver des espaces d'échanges **pour le Vivre Ensemble**.

Commissions Municipales

Commission fêtes, cérémonie et vie associative

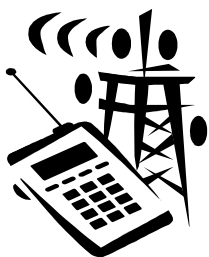
Le 7 juin 2010, Geneviève Sueur a réuni les membres de sa commission et les associations de Chavigny à la salle socio-éducative et culturelle.

Au cours de cette présentation, Hervé et Geneviève ont répondu aux différentes interrogations des associations.

Un Conseil Consultatif des Associations sera créé et composé d'un représentant par association et de 4 élus.
Son rôle : gérer la programmation des manifestations prévues dans la salle socio-éducative et culturelle.

3 nouvelles activités débuteront à la rentrée de septembre :

- arts créatifs par le Foyer Rural, le jeudi de 14h00 à 17h00
contact pour renseignements et inscriptions : Mme Duchêne 03.83.47.69.40
- danse country par le West Country Club, le mardi et le vendredi de 20h00 à 21h30
contact pour renseignements et inscriptions : Mme Sornette Frédérique 06.84.61.63.98
- atelier théâtre par la Compagnie Incognito, le samedi de 10h30 à 12h00
destiné aux enfants de 9 à 13 ans (maximum 10 enfants)
à partir du 25 septembre – réunion d'information le 15 septembre à 18h30
contact pour renseignements et inscriptions : Clémence Iddir 06.24.86.23.03



Commission NTIC vous informe:

Passage à la télé tout numérique 28 septembre 2010*

Dans la nuit du 27 au 28 septembre 2010, à partir de minuit, tous les émetteurs diffusant la télévision en mode analogique et en mode numérique seront éteints.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous êtes équipé(e) pour recevoir la télévision numérique, vous serez temporairement privé de télévision.

Si vous n'êtes pas équipé(e) d'un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV TNT intégrée, câble, satellite, ADSL,...) **vous ne recevrez plus la télévision.**

Seuls les émetteurs diffusant la télé-

vision en mode numérique (émetteurs TNT) seront rallumés dans la journée du passage.

L'ensemble des travaux sur les émetteurs devrait être terminé **vers 18 heures**. Vous recevrez à nouveau la télévision avec les chaînes de la TNT

Les aides financières et techniques pour le passage au numérique

Qui est concerné ?

Les foyers dont les membres ont plus de 70 ans ou dont le taux d'incapacité permanente est supérieur à 80% et qui reçoivent uniquement les chaînes analogiques (TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5/Arte et M6) à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure.

L'assistance technique consiste principalement en un déplacement à domicile et à la prestation gratuite suivante :

- Information sur le passage au tout numérique
- Branchement de l'adaptateur s'il n'est pas intégré au téléviseur ou branchement de la télévision TNT intégrée
- Recherche et réglage des nouvel-

les chaînes

Formation à la recherche des nouveaux canaux des chaînes

La durée moyenne de cette intervention est d'environ 30 minutes et porte sur le réglage du téléviseur principal du foyer.

L'aide financière en résumé:

Sous conditions de ressources et Exonération de la redevance audiovisuelle

- En zone de réception couverte par la TNT

Aide à l'équipement d'un montant max. de 25 €

Aide à l'antenne d'un montant max. de 120 € en cas de réorientation ou de changement d'antenne

- Hors zone de réception couverte par la TNT

Aide à la réception d'un montant max. de 250 € Aucune condition de ressources

Pour plus d'information appeler le 0 970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) et dépliant en mairie (03 83 47 24 32)

*source : tousaunumerique.com

Jeunesse & Animations



Actions Ados en Réseau

Les animateurs du réseau ont proposé aux ados un programme d'actions très dense : cycle de débats autour de la citoyenneté, théâtre d'impro, la Filoche, caisse à savon, accro-branches.

En mars, au centre culturel Jean L'Hôte, à partir de la pièce de théâtre "T'as vu l'Autre" du Théâtre de Cristal et l'exposition "Besoin d'Air 2009", les jeunes ont débattu des discriminations.

Puis en avril, une dizaine de jeunes dont cinq Chavignéens ont abordé le thème choisi pour l'action "Besoin d'Air 2010" : les violences, avec comme support un film choisi par les ados : « History of Violence ».

Le 10 avril 2010, le jour de l'inauguration de la médiathèque "La Filoche", les jeunes des 4 communes ayant suivi les stages de Toussaint 2009 et février 2010 avec la compagnie Crache Texte ont donné une représentation d'impro devant un public conquis. Belle performance pour ces ados de donner un spectacle de qualité en public

Pour terminer le semestre d'animation du réseau, 28 ados du secteur dont 15 de Chavigny, 3 de Messein, 7 de Neuves-Maisons et 3 de Richardménil, se sont rendus le 5 juin, à la Forêt de Haye pour découvrir et pratiquer l'accro-branches... Tous, jeunes et animateurs : Sophie, Karine, Nicolas et Stéphanie, ravis de cette journée, tant par la météo, que pour le site mais aussi l'activité, se sont promis d'y retourner très vite, en évitant si possible cette fois-ci les courbatures des jours suivants !!!

Journée de l'environnement du 7 avril 2010 : vidéo-débat à la médiathèque « La Filoche ».

24 jeunes âgés de 8 à 14 ans venus des conseils municipaux d'enfants et centres de loisirs des communes de Chavigny, Neuves-Maisons, Richardménil, Viterne et Maron ont participé à un débat sur l'environnement. Ils ont regardé la vidéo de l'intervention de Séverine SUZUKI, canadienne de 13 ans, devant le conseil de l'ONU. Elle mettait les adultes représentant leurs pays devant leurs responsabilités face au désastre écologique : c'était en 1992 ! Les participants ont émis des idées et propositions concernant l'Environnement.

Ateliers ados, construction de caisse à savon :

Pour la course de caisses à savon, huit

ados de Chavigny se sont investis dans la construction d'une caisse à savon en avril, salle du Pressoir. Durant deux jours d'animation, les ados se sont pris au jeu de la peinture et de la mécanique. Il leur restait à désigner celui ou celle qui conduirait le bolide

Ateliers ados, maison des mots :

La deuxième semaine des vacances d'avril (19,22 et 23 avril), des ados de Chavigny ont participé à un « stage » à la



Maison de la Vie associative de Neuves-Maisons. Ils se sont retrouvés avec d'autres jeunes de Neuves-Maisons autour d'un atelier de jeu et de création poétique et plastique à partir des mots. Les jeunes ont joué avec les mots, réalisé des jeux de mots, fait des « fourtographies »...

Ces trois journées, ont été riches de contenu et de sens. Un avant goût du Festival « L'Ôtre Ville » du 29 mai 2010 où les jeunes du secteur ont été invités à participer et surtout à aider à l'atelier « Maison des Mots ».



Centre de loisirs d'avril :

Le Centre de loisirs des vacances d'Avril (du 12 au 16 avril), a accueilli 24 enfants. Les enfants, 19 Chavignéens et 4 venant d'autres communes de la CCMM, ont eu le plaisir de découvrir au fil de ces 5 jours la prévention et la sécurité routière au travers d'activités imaginées et organisées par Stéphanie et son équipe d'animation.

Après avoir profité des ateliers scientifiques et techniques animés par l'association des Petits Débrouillards de Lorraine, les enfants ont construit une caisse à savon, appréhendé les rudiments de la sécurité routière à vélo lors d'un grand jeu (Tous en route), et terminé la semaine par un goûter de baptême de la caisse à savon où parents et familles étaient conviés.

Jeunesse et Animations



Sullivan Tamayo et son bolide

La 1^{ère} course de caisses à savon à Chavigny s'est déroulée dimanche 13 juin. Rêve de gamin, cette manifestation est l'aboutissement de plus d'un an de travail et de réflexion des jeunes et ados avec Stéphanie Barthélémy (leur animatrice) autour de la sécurité routière et du bricolage. Un an de préparation aussi pour le Comité des Fêtes, organisateur avec le COLO-CAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon) de cette course comptant pour la 3^{ème} manche du championnat de Lorraine.

La caisse à savon est née aux Etats-Unis dans les années trente. Une caisse, c'est d'abord un véhicule pour enfants avec un châssis, 4 roues et 2 axes dont un mobile et des freins. Chacun peut en construire une. Des chavinéens ont relevé le défi dont les ados (2) et le comité des fêtes (2).

Les pilotes des 37 voitures dont 5 dans la catégorie folklorique se sont inscrits dès 9h00. Vers 10h00, après le contrôle technique, les essais pouvaient commencer. Tous se présentaient au départ en haut du circuit long de 700 mètres (Chemin de la Botte et rue du Tram) avec comme difficulté technique, un virage en épingle très serré, au milieu du parcours dont les abords ont été protégés par des bottes de paille.

Jean-Denis Vairalles, le président du Comité des Fêtes et Hervé Tillard, le maire (la commune soutient le projet) ont ouvert la course dans la carriole du comité

« La Comète des Fêtes », lors de la 1^{ère} descente, devant un public intéressé.

A 14H00, le championnat pouvait débuter. Les bolides de toutes catégories confondues s'élancèrent un à un sur le circuit devant un public nombreux et enthousiaste, applaudissant chaque concurrent et surtout les locaux; impressionné aussi par la vitesse des voitures. Les conductrices et conducteurs recommencèrent plusieurs fois afin d'améliorer leur temps de descente.

A noter que le concurrent le plus jeune avait 6 ans, le plus ancien, 60 ans. Une mention pour la caisse la plus originale, celle de Daniel Rivierre : le carénage représentait « La Boyotte » la locomotive de l'usine sidérurgique ainsi que celle la plus festive conduite par Sullivan Tamayo, décorée avec des ballons, des guirlandes car c'était le jour de son anniversaire.

A 17H00, les résultats ont été communiqués et les concurrents classés ont reçu en récompense diplôme, coupe et cadeaux. Vers 17H30, Jean-Denis Vairalles tirait au sort les numéros de la tombola organisée par le Comité des Fêtes et remettait leurs lots aux gagnants.

En début de soirée, les groupes « Open Bar » et « Screen's King » ont joué pour la fête de la musique. Grande réussite, à « reconduire » l'année prochaine, de l'avis de tous les pilotes.



Daniel Rivierre et sa Boyotte



RAPPEL : AVIS AUX AUTOMOBILISTES ET MOTOCYCLISTES

La vitesse est limitée à 30 kilomètres/ heure dans les rues du village.

Association - Foyer Rural de Chavigny

Le Foyer Rural de Chavigny, présent depuis 40 ans dans le village, a le plaisir de vous présenter ses activités. Le Foyer rural reste également à l'écoute des habitantes et habitants pour développer d'autres activités.

ACTIVITES	LIEU	HORAIRES	CONTACTS
ANIMATION JEUNESSE	Salle socio éducative et culturelle	Vacances, mercredi et week end	Stéphanie BARTHELEMY 06 32 28 88 07
BADMINTON	COSEC	Mardi 20h30 – 22h30	Serge ZITELLA 03 83 52 39 14
EVEIL CORPOREL	Salle socio éducative et culturelle	Mardi 16h45-17h30 pour les 3-6 ans Vendredi 16h45-17h45 pour les 7-12 ans	Katia FERNANDEZ 06 80 26 40 37
GYM ADULTES	COSEC	Jeudi 18h30 – 19h30	Noëlle BURGEL 03 83 47 13 61
GYM DOUCE RELAXATION	Salle socio éducative et culturelle	Mardi 18h30 – 19h30	Denise THIEBAUT 09 53 19 81 56
RANDONNEE	Extérieur	1 dimanche par mois matin ou après-midi ou journée & le mardi 8h30-11h30	Jean-Louis MASCRE 03 83 47 20 85
PETANQUE	Place communale	Samedi 14h00-17h00	Gilbert TAMAYO 03 83 51 78 90
TENNIS	SLUC	Samedi 16h30- 18h30	Dominique VAIRELLES 06 82 05 63 33

Deux propositions de nouvelles activités pour la saison 2010 /2011 dans la salle socio éducative et culturelle :

- du **YOGA pour adultes** : le jour n'est pas clairement identifié pour l'instant.
- du **JUDO pour enfants à partir de 6 ans** : le mercredi matin

Pour toute information ou toute création de nouvelle activité, n'hésitez pas à contacter le président du Foyer Rural de Chavigny **Benoît NODARI** 06 87 22 31 59

VENDREDI 27 AOUT 2010 à 20h30 à la salle socio éducative et culturelle

LE FOYER RURAL DE CHAVIGNY accueille en avant-première du AYE AYE film festival de Nancy

" LE FILM COURT EN SAINTOIS " Edition 2010

Au programme, présentation de plusieurs courts métrages en compétition.

Retour vers le passé

Une population complètement renouvelée (1870-1910).

Le développement de l'industrie minière lorraine ne s'est pas fait à l'aide de la population locale. Les fils des vignerons de Chavigny étaient trop peu nombreux et trop peu motivés pour répondre aux énormes besoins de main d'œuvre des mines, qui étaient encore très peu mécanisées et utilisaient le travail musculaire des hommes. Les entreprises minières ont donc fait venir leur main d'œuvre de l'extérieur: soit de régions françaises où d'anciennes mines de fer ou de charbon avaient dû fermer, soit même de pays étrangers.

La population de Chavigny se composait à cette époque de quatre groupes, entre lesquels l'entente ne régnait pas toujours. Il y avait d'abord les anciennes familles du pays, dont les enfants travaillaient rarement à la mine; elles s'agrandissaient par des mariages contractés dans des communes rurales des environs et n'avaient qu'un petit nombre d'enfants. C'étaient, pour n'en citer que quelques-unes, vers 1870-80, et en tenant compte des gendres, les Toret, les Mangeot, les Collin, les Rousseaux, les Racadot, les Philbert, les Peltier, les Diss, les Lataye, les Babillon, les Voirand, les Paillier, les Leclère, les César, les Dévot, les Jeanson, les Aubert, les Bottin, les Duprey, les Ferry, les George, les Leheux, les Barroyer...

Parmi les nouveaux venus, il faut distinguer d'abord ce que l'on appelait la population "flottante". C'étaient des mineurs célibataires, ou coupés de leur famille, qui allaient de mine en mine, en fonction des conditions d'emploi; ils avaient mauvaise réputation, surtout quand ils étaient étrangers; on les accusait de chaparder dans les vignes et les jardins et de ne rien respecter du village que les anciens avaient fondé; mais ils dépensaient leurs salaires dans les cafés et chez les personnes qui les logeaient et contribuaient ainsi à la prospérité de tous.

D'autres célibataires, plus calmes, ou plus chanceux, ont contracté des alliances avec les familles locales. Ceux qui se sont le mieux intégrés étaient les Lorrains de la Meuse et des Vosges, les Alsaciens-Lorrains, qui ont été nombreux à Chavigny, les Luxembourgeois, les Belges et même des Allemands, qui avaient déjà travaillé dans d'autres mines de fer. Citons parmi les Meusiens les Oury, parmi les Vosgiens les Gilet, parmi les Luxembourgeois les Noesen,

les Salomon, parmi les Mosellans les Guedra, les Homher, les Christini, les Musquin, parmi les Allemands les Leistschneider. Tous n'étaient pas arrivés directement à Chavigny: ainsi, les Klein, originaires de Moselle, étaient passés par Mâcon.

Un autre groupe, enfin, était formé par des migrants d'origine lointaine, qui ne restaient pas seuls, mais faisaient venir leur famille, leurs amis du même village ou des villages voisins. Ils se mariaient souvent entre eux et s'aidaient mutuellement à construire de nouvelles maisons, quand les anciens habitants acceptaient de leur vendre un terrain.

Dans les années 1870, les Italiens sont venus en grand nombre; ils étaient originaires du Piémont, et souvent de villages où le français était encore parlé. Ils n'ont pas fait souche dans le pays, où ils étaient mal acceptés et sont partis après l'assassinat du président de la république Sadi-Carnot par un anarchiste italien en 1894. En même temps qu'eux sont arrivés des mineurs de la Haute-Saône, qui avaient travaillé dans le bassin de Ronchamp, comme les Lurot, les Lassaige, plus tard les Belot, les Courquet, les Burette. Les Poisot sont venus de Haute-Marne. Un peu plus tard, vers 1890, ce furent des Savoyards, comme les Pernollet.

Mais les plus nombreux de tous, jusqu'à la guerre de 1914, furent les "Auvergnats", qui venaient tous des montagnes de Haute-Loire, et qui ont formé une véritable colonie dans le bas du village. Dans cette catégorie, il faut placer les Vermoyal, les Meunier, les Martin, les Dufieux, les Guerrier, les Forestier, les Bufferme, les Robert, les Celle, les Ouillon.

Cet afflux massif de population a posé de nombreux problèmes à la commune: crise du logement permanente, difficultés pour assurer dans de bonnes conditions les services publics, et notamment l'accès à l'eau des fontaines, écoles surpeuplées, car les nouveaux venus avaient beaucoup d'enfants, contrairement aux anciennes familles. La vie municipale en a subi les contrecoups: nous développerons cette question dans un prochain article.

Jean-Claude Bonnefont

Commémorations & Manifestations



Cérémonies du 8 mai : une animation par le Conseil Municipal d'Enfants (CME)

Animation inattendue ce 8 mai lors des cérémonies de l'armistice marquant la victoire sur le nazisme : la participation toujours active du Conseil Municipal d'Enfants s'est enrichie cette année d'une mise en scène

du « Chant des partisans ». A la demande des enfants, une évocation vivante et costumée par une partie du groupe et suivant le fil conducteur de cet hymne chanté par une autre partie du CME, a pu se tenir dans le cadre de la cérémonie annuelle.

La commémoration traditionnelle : musiques par l'Harmonie de Chaligny, dépôt d'une gerbe par la municipalité et d'une autre par les anciens combattants, discours (rédigé et transmis par le ministère) prononcé par Monsieur le Maire, appel des morts, minute de silence, ont rythmé la matinée, qui s'est achevée par un vin d'honneur lors duquel une remise de diplômes a eu lieu.

Ce **diplôme d'honneur** des combattants de l'Armée française 1939-1945 en reconnaissance de leur action pour la France, a été remis à **Aimé Dethorey et Paul Belot**, par le maire et monsieur Thiébaux, président des Anciens Combattants.

Trois autres anciens combattants absents le recevront par la suite.



La 6ème édition du vide-greniers organisée par le Comité des Fêtes assisté par le Foyer Rural a attiré les foules. Le temps mitigé le matin a laissé la place au soleil par la suite. Cette année, 142 emplacements ont été attribués.

Dès 6H00 du matin, les premiers visiteurs arrivaient en nombre pour chiner dans les stands qui des jeux et jouets, des livres, des disques, des bibelots, des meubles et des outils anciens... et ont continué à affluer tout au long de la journée. Ils ont pu en compagnie des vendeurs se restaurer sous le chapiteau.

Cette année, deux associations d'aide et d'insertion étaient invitées : « Les Ateliers du Haut des Vannes » de Liverdun vendait sa production de fleurs et plantes à repiquer (le responsable pouvant parfois donner des conseils), l'association VERSO (Voyages, Echanges et Rencontres Solidaires) d'aide à un village du Sénégal.

20 ans de l'École de musique :

Mardi 15 juin, l'évènement était à nouveau à Chavigny, dans la salle socio-éducative et culturelle. L'École de Musique de Moselle et Madon (E3M) qui fête ses 20 ans d'existence, a présenté un spectacle « Autour du Métissage » joué par les élèves des écoles François Villon et Banvoie. Ils étaient accompagnés par les élèves de l'école de musique.

Le thème principal était l'Afrique. Les enfants et institutrices, tous en boubou ont chanté la nature, les peuples, la maison, les animaux sauvages... aux sons des djembés et percussions des



élèves de Didier Boucher. Le public très nombreux a apprécié ce spectacle très rythmé et haut en couleurs.

Vers 21H00, après un repas-barbecue préparé par les bénévoles de l'association, pris sous le chapiteau de la place

communale, les spectateurs rejoignaient la salle pour le concert du « Swing Orchestra » de Jarville. C'est un orchestre composé d'une vingtaine de musiciens avec principalement des cuivres et une rythmique. Digne des plus grands big band, les musiciens dirigé par Alain Cardona ont interprété des standards de jazz évoquant l'histoire de ces orchestres, des débuts (années 30-40) jusqu'aux années 60 (Duke Ellington, Count Basie, Glenn Miller, Ray Henderson, Bobby Timmons, Jaco Pastorius...) devant un public conquis.

Magnifique concert !

CHAVIGNY INFOS

Vivre Ensemble

Services

SODEPAR ARCHIVE

117, BOULEVARD TOLSTOÏ 54 510 TOMBLAINE

Tel : 03 83 53 20 18

Fax : 03 83 53 10 63

Courriel : archive@sodepar.fr

**Faites gérer vos archives en toute confidentialité
à partir de 25 centimes d'euro par mois**

- **Stockage** de vos archives dans des locaux **sécurisés**
- Un service de **destruction sécurisée** de vos archives en conformité avec les normes environnementales
- Un service de **livraison** dynamique avec acheminement **sous 24 heures maxi**
- Clause de **confidentialité** pour tous les salariés

N'hésitez pas à nous consulter pour obtenir gratuitement une estimation personnalisée

RC NANCY B 380 579 797 - APE 748 K
NANCY - STRASBOURG - TOMBLAINE



**Restaurant Brasserie
au Gros GAZ**

Z.I. Les Clairs Chênes - 54230 CHAVIGNY
Tél. 03 83 26 82 30

Cave de Neu Neu

Vins en vrac, fontaines à vin, bouteilles, cadeaux....

Semaine de 9h à 12h et de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 19h Dimanche de 9h à 12h

10, rue Général Thiry - 54 230 Neuves Maisons

Tel. 03 83 47 51 57



**RESTAURANT
LE CRIQUET**

Hameau Laforestière RD 974
54230 CHAVIGNY

*A 5 minutes de NANCY dans
un cadre agréable avec vue
panoramique, venez déguster
notre cuisine traditionnelle
élaborée à base de produit frais
et profitez de notre nouvelle
terrasse d'été*

Menu du jour à partir de	SOIR ET WEEK-END
14€50	18€
(uniquement le midi)	

Ouvert tous les midis sauf le samedi,
le vendredi soir et le samedi soir
(ouvert les autres soirs de la semaine sur réservation
de 20 personnes minimum)

Réservation au :
Tél. 03 83 47 76 79



julien services
le service en toute sérénité
pour le jardin et la maison

15 cottage beausejour
54230 CHAVIGNY

0625465897

julien_services@live.fr



GARAGE LOUIS

PEUGEOT

**REPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE NEUFS & OCCASIONS**

Place de la Résistance - 54230 Chavigny
Tél. 03 83 47 27 13